

20191216-15

Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public

Paris Musées

Séance du 16 décembre 2019

Objet : Avenant à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Sociabilités du Long Dix-Huitième Siècle (projet DIGITENS pour le musée Cognacq-Jay)

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Monsieur le Président du Conseil d'administration est autorisé à signer l'avenant à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Sociabilités du Long Dix-Huitième Siècle (projet DIGITENS pour le musée Cognacq-Jay), dont le texte est annexé à la présente délibération.

Par délégation, la Directrice Générale

Delphine LÉVY